



Comité Départemental de
Volley-ball
Maison des Sports
109, avenue Pierre de
Coubertin
53000 Laval

Feuille de match - Jeunes

CHAMPIONNAT

COUPE

Match n° : Lieu : Date :/...../20..... Heure :h

Catégories : M 11 M 13 M 15
M 17 Challenge 6x6

Équipe Recevante Équipes Équipe Visiteuse

..... contre

Équipe Recevante

N°	NOMS & PRÉNOMS	N° Licence

N°	NOM & PRÉNOM DU LIBÉRO	N° Licence

NOM & PRÉNOM DU RESPONSABLE ÉQUIPE

Équipe Visiteuse

N°	NOMS & PRÉNOMS	N° Licence

N°	NOM & PRÉNOM DU LIBÉRO	N° Licence

NOM & PRÉNOM DU RESPONSABLE ÉQUIPE

SIGNATURES DES CAPITAINES
(avant la rencontre)

SIGNATURES DES RESPONSABLES
ÉQUIPES (avant la rencontre)

La signature des responsables d'équipes engage les équipes au respect des conditions ci-dessous.

Catégories	Né(e) en	M11	M13	M15	M17	M20
M11 Masculins et Féminins	2004 et 2005	Fiche A	Fiche A	Interdit	interdit	interdit
M13 Masculins et Féminins	2002 et 2003		Fiche A	Fiche A + Simple Surclassement	interdit	interdit
M15 Masculins et Féminins	2000 et 2001			Fiche A	Fiche A + Simple Surclassement	Championnats départementaux : Fiche A + Simple Surclassement Championnats régionaux et nationaux : Fiche B
M17 Masculins	1998 et 1999				Fiche A	Fiche A
M17 Féminins					Fiche A	Fiche A

RAPPEL

- Pour participer au match, un joueur doit pouvoir présenter :
- sa licence « Compétition option Volley-ball » de la saison en cours avec photo,
 - **ou** son double de la licence « Compétition option Volley-ball » de la saison en cours + pièce d'identité,
 - **ou** un certificat médical + pièce d'identité,
 - **ou** la liste officielle des licences (imprimé issu du site de la Fédération) + pièce d'identité.

Les surclassements doivent également être respectés auquel cas le joueur ne peut disputer la rencontre.

OBSERVATIONS

.....
.....
.....

ARBITRE

NOM & Prénom	Signature
Club :

RÉSULTATS

Équipe recevante	Équipe visiteuse	
Points	SET (durée en min)	Points
	1 (.....)	
	2 (.....)	
	3 (.....)	
	4 (.....)	
	5 (.....)	
Total points	Durée Totale SETmin	Total points

VAINQUEUR 3 :

SIGNATURES DES CAPITAINES (à la fin de la rencontre)

SIGNATURES DES RESPONSABLES ÉQUIPES (à la fin de la rencontre)

RAPPEL : L'enregistrement des résultats et l'envoi de la feuille de match doivent être effectués au plus tard 48h après la rencontre (sous peine d'amende)